



## TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Le VIH/SIDA et l'Agenda du travail décent:  
assurer une réponse aux besoins****I. Le VIH/SIDA et le travail décent**

1. Les aspirations et les problèmes des personnes, dès lors qu'elles travaillent, relèvent d'une certaine manière de la mission de l'OIT. Toutes les activités de l'Organisation se rapportent, à des degrés divers, au travail décent et à l'adaptation des revenus en tant que moyens de protéger les droits, de diminuer la pauvreté et de promouvoir le développement. L'Agenda du travail décent est un condensé du mandat de base et des valeurs fondamentales de l'OIT et il offre un cadre à la prise de mesures.
2. Aujourd'hui, l'épidémie mondiale du VIH/SIDA menace chaque aspect de l'Agenda du travail décent, tout comme les objectifs stratégiques de l'OIT. Elle diminue l'offre de main-d'œuvre et mine les moyens d'existence de millions de travailleurs qui en dépendent. La perte de travailleurs qualifiés et expérimentés menace la productivité et affaiblit la capacité des économies nationales à fournir des biens et des services sur une base durable. Les mesures discriminatoires prises à l'encontre de certains travailleurs mettent en péril les principes et droits fondamentaux au travail. L'économie informelle – qui emploie la moitié des travailleurs du monde – s'avère particulièrement vulnérable à cette épidémie du fait qu'elle fait largement appel aux ressources humaines. Le SIDA menace le bien-être des futures générations de travailleurs car il fabrique des orphelins, oblige les enfants à quitter l'école pour prendre soin des membres de leur famille malades ou à s'engager comme enfants travailleurs. Les pertes en travailleurs d'aujourd'hui et la diminution des possibilités qui s'offrent aux travailleurs de demain contribuent à appauvrir le stock de capital humain et entament la capacité des nations à la fois à faire face au SIDA et à le surmonter.
3. Il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs de l'Agenda du travail décent si des initiatives contre le SIDA ne sont pas expressément intégrées dans les programmes nationaux pour le travail décent et dans les activités de l'OIT, tant au siège que dans les bureaux extérieurs. Le SIDA constitue un problème pour chaque lieu de travail et il contribue à aggraver chaque déficit de travail décent.
4. L'Agenda du travail décent offre néanmoins des moyens de lutter contre le VIH/SIDA dans le monde du travail. Le lieu de travail constitue un environnement idéal pour répondre aux défis du VIH/SIDA. Il englobe à la fois les personnes les plus affectées et les plus

exposées: l'OIT estime que, sur les 42 millions de personnes vivant avec le VIH/SIDA aujourd'hui, 26 millions sont des travailleurs dans la fleur de l'âge (15-49 ans), la principale composante des familles et des communautés. Le lieu de travail constitue un environnement propice pour recevoir des messages de prévention, des soins et un soutien, et pour promouvoir les normes et les droits; il présente également des conditions propices pour surveiller l'impact et l'efficacité des interventions. Le travail décent offre à la structure tripartite unique de l'OIT un cadre commun lui permettant de prendre des mesures contre le VIH/SIDA sur la base des politiques et des programmes en faveur du lieu de travail. Il montre comment adopter une approche plus intégrée face aux préoccupations du monde du travail et offre une méthodologie permettant à l'OIT de lutter contre le SIDA dans chacun de ses objectifs stratégiques.

5. Les mandants tripartites de l'OIT sont au cœur de l'action de l'OIT: c'est après avoir pris connaissance de leurs besoins que l'OIT adopte ses mesures; l'approche fondamentale du Programme sur le VIH/SIDA de l'Organisation consiste à travailler avec les mandants, par leur intermédiaire et pour eux, dont les moyens d'existence et la vie même sont en jeu.

#### Le dialogue social – Collaboration entre employeurs et travailleurs

Le 12 mai 2003, dans le cadre d'un dialogue politique entre l'OIT et le Pacte mondial sur le VIH/SIDA, les employeurs et les travailleurs – avec la participation de gouvernements et d'ONG – se sont réunis pour élaborer en commun une réponse au VIH/SIDA. La réunion a également permis de mettre au point un programme pour les secrétaires généraux de l'Organisation internationale des employeurs et de la Confédération internationale des syndicats libres qui ont publié une déclaration conjointe historique engageant leur organisation et leurs membres à collaborer aux mesures contre le VIH/SIDA à tous les niveaux, en particulier sur le lieu de travail.

## II. Trouver des réponses au défi du VIH/SIDA dans le monde du travail

6. Certes, l'OIT participe à la lutte contre le VIH/SIDA depuis 1998, lorsqu'elle a organisé une consultation avec l'Organisation mondiale de la santé<sup>1</sup>, mais ce n'est qu'une décennie plus tard que les préoccupations croissantes des mandants, notamment ceux de l'Afrique, ont abouti à une réunion tripartite régionale à Windhoek (Namibie) en 1999. Cette réunion a abouti à la *Plate-forme d'action sur le VIH/SIDA dans le contexte du monde du travail en Afrique*, qui a été entérinée par la suite par les mandants africains de l'OIT à l'occasion de la neuvième Réunion régionale à Abidjan (décembre 1999). Elle a été suivie de l'adoption à l'unanimité d'une résolution historique concernant le VIH/SIDA et le monde du travail à la 88<sup>e</sup> session de la CIT, en juin 2000, qui reconnaît que «le VIH/SIDA met en péril le travail décent dans tous ses aspects» et prie le Directeur général d'élargir les capacités de traitement du Bureau.

#### Intégration du VIH/SIDA dans les activités de l'OIT

Parmi les unités et les programmes s'occupant de la question du SIDA au siège de l'OIT et dans les bureaux extérieurs, on peut citer les suivants: SafeWork (le programme SOLVE sur les problèmes psychosociaux au travail), COOP, MIGRANT, SECTOR, le programme Emplois pour l'Afrique, SEED, STAT, STEP, NORMES, le programme focal sur la réponse aux crises et la reconstruction et celui sur le dialogue social, le Bureau des activités pour les employeurs et le Bureau des activités pour les travailleurs. L'IPEC, par exemple, a publié cinq documents de travail sur le VIH/SIDA et le travail des enfants, et vient d'organiser un atelier sur la question en Zambie (mai 2003).

<sup>1</sup> Consultation sur le SIDA et le lieu de travail, Genève, 27-29 juin 1988, OMS et OIT.

7. Le Directeur général nouvellement élu, Juan Somavia, a rapidement pris des mesures, et le Programme mondial de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail (ILO/AIDS) a été créé à l'occasion de la Journée mondiale sur le SIDA de l'an 2000 pour donner suite rapidement à la résolution de la CIT. Reconnaissant l'immense potentiel des mandants tripartites dans la contribution aux efforts nationaux de lutte contre le SIDA, l'axe principal du nouveau programme consiste à renforcer la capacité des partenaires sociaux à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des programmes sur le lieu de travail pour empêcher la propagation du VIH/SIDA, diminuer son impact sur les travailleurs, leur famille et les communautés et protéger les droits des personnes affectées. La longue expérience de l'OIT en matière normative et dans le domaine de la coopération technique offre un avantage unique au nouveau programme dans sa mission consistant à aider les mandants tripartites à faire face aux répercussions de l'épidémie.
8. Le défi du nouveau programme consistait à être fidèle au mandat de l'OIT, à maximiser les avantages comparatifs de l'Organisation et à suivre un agenda ciblé tout en favorisant les activités d'intégration de la question à l'échelle du Bureau. Grâce à une équipe spéciale intersectorielle créée au siège et à un réseau de points focaux sur le VIH/SIDA sur le terrain, une approche intégrée a été structurée. Un agenda stratégique et spécifique à l'OIT a été mis au point en tenant compte des préoccupations, de l'expérience et des besoins des mandants et en renforçant leur capacité de réponse. En particulier, l'engagement de l'OIT à aider ses mandants à lutter contre le VIH/SIDA s'est concrétisé par la rédaction d'un *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail*, qui deviendra par la suite une référence pour les mesures spécialement mises au point par le Bureau pour faire face à l'épidémie et à son impact sur le lieu de travail.

#### Protection sociale

ILO/AIDS travaille avec des experts en sécurité sociale, STEP, et l'unité de la finance sociale en vue d'assurer une surveillance et de trouver des réponses à l'impact du SIDA sur l'assurance, notamment la discrimination contre les travailleurs séropositifs et le potentiel des régimes décentralisés et de micro-assurance.

9. Conformément à la résolution de la CIT, les objectifs du Programme ILO/AIDS sont de faire reconnaître plus largement le VIH/SIDA comme un problème pour la main-d'œuvre et le développement; de mobiliser l'engagement et les ressources des mandants aux échelons local, national et mondial; de promouvoir des mesures systématiques de lutte contre le SIDA par l'intermédiaire de politiques et programmes sur le lieu de travail; enfin, de renforcer la capacité des mandants à les planifier et à les mettre en œuvre. Les principaux domaines d'activité sont donc la recherche et l'analyse politique; les activités de sensibilisation et de promotion; les services consultatifs, les activités d'orientation et de formation; la mise au point de partenariats aux échelons national et international, en insistant sur la collaboration dans le domaine de la coopération technique; enfin, la recherche et la diffusion des informations sur les bonnes pratiques sur la base des expériences nationales. La plus grande accessibilité aux traitements antiviraux et la baisse du coût de ceux-ci ainsi que la prise de conscience accrue du coût des pertes humaines pour l'activité économique ont permis de mieux intégrer les éléments de traitement et de protection sociale dans les programmes sur le lieu de travail.

#### Co-investissements dans les soins

Un programme pilote à l'intention du Guyana, du Nigéria et de la République-Unie de Tanzanie insistera sur un train de mesures complet incluant prévention, soins et traitements par l'intermédiaire de partenariats public/privé. Ses éléments essentiels seront l'amélioration des soins de santé au travail, le développement de l'éducation sur le lieu de travail, et la formation des formateurs et des éducateurs. L'employeur assumera les coûts sur le lieu de travail, tandis que les donateurs étendront leur aide en finançant le traitement des conjoints et des enfants.

10. L'OIT, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies chargée des questions relatives au monde du travail, est devenue le huitième organisme à cofinancer le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA en octobre 2001, suite à l'autorisation accordée par le Conseil d'administration, à sa session de juin 2001. La contribution particulière aux partenariats de l'ONUSIDA consiste en la participation tripartite de plus de 175 Etats Membres, une présence sur les lieux de travail et comprend également le processus du dialogue social visant à promouvoir des mesures de collaboration efficaces. Le Programme de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail (ILO/AIDS) représente l'OIT au sein du Comité des organismes coparrainants (CCO) et il a contribué à la composante «monde du travail» dans le Plan stratégique du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA pour 2001-2005. Le personnel du BIT des bureaux extérieurs participe activement aux groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA.
11. Le rôle du lieu de travail dans la prévention contre le VIH/SIDA, la protection des droits et les soins a été reconnu lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA (juin 2001), qui a établi des objectifs pour les mesures à prendre à l'échelon national et international dans une Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA. Deux d'entre elles, particulièrement pertinentes pour l'OIT, souscrivent à sa contribution à l'effort global: «Renforcer la lutte contre le VIH/SIDA dans le monde du travail, en établissant et en appliquant des programmes de prévention et de soins dans le secteur public, le secteur privé et le secteur informel» (paragr. 49) et «Mettre en place à l'échelle nationale un cadre juridique et directif assurant la protection, sur le lieu de travail, des droits et de la dignité des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA et de celles qui sont le plus exposées au risque d'infection, en consultation avec les représentants des employeurs et des travailleurs, en tenant compte des directives internationales» (paragr. 69). L'OIT collabore avec l'ONUSIDA et suit et signale les progrès accomplis pour atteindre ces objectifs.

#### L'OIT et l'ONUSIDA en Egypte

Grâce au programme national sur le SIDA, les deux organismes ont organisé un atelier à l'intention du secteur de l'hôtellerie et du tourisme en Egypte, aboutissant à l'élaboration d'une politique pour le secteur reposant sur le Recueil de directives pratiques du BIT.

### A. Directives internationales pour les politiques et programmes menées sur le lieu de travail

12. Parce que le SIDA est une question sensible extérieure aux préoccupations et à l'expérience traditionnelles des mandants de l'OIT, l'une des premières initiatives du nouveau programme a été de mettre au point un *Recueil de directives pratiques sur le VIH/SIDA et le monde du travail*<sup>2</sup>. Ce recueil offre des conseils pratiques aux gouvernements, aux employeurs et aux travailleurs de même qu'aux autres intervenants pour l'élaboration de politiques nationales et sur les lieux de travail visant à lutter contre la propagation du VIH/SIDA et à en limiter l'impact. Le recueil se fonde sur des normes et des principes de l'OIT largement acceptés et porte sur toute une série de domaines centraux: prévention et changements dans les comportements; protection des droits et

<sup>2</sup> Ce recueil a été mis au point après d'amples consultations entre les mandants de l'OIT de toutes les régions, approuvé par une réunion tripartite d'experts à Genève en mai 2001, et adopté par le Conseil d'administration le 22 juin 2001. Il a été formellement lancé par le Directeur général et les représentants des mandants tripartites quelques jours plus tard à New York lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA et salué par le Secrétaire général des Nations Unies.

avantages des travailleurs; soins et soutien. Il s'adresse à tous les employeurs et travailleurs des secteurs, public et privé, et porte sur tous les aspects du travail dans un cadre formel et informel. Le recueil a été traduit dans plus de 27 langues à ce jour, porte sur toutes les régions, et les décideurs et partenaires des lieux de travail de plus de 60 pays l'utilisent pour élaborer leurs propres programmes nationaux d'action, les politiques à l'échelon de l'entreprise et les accords collectifs. Le recueil joue un rôle fondamental dans le renforcement de la participation du secteur privé pour l'élaboration de mesures contre le VIH/SIDA, en aidant à mettre au point des programmes sur les lieux de travail à l'échelon de la collectivité, et en apportant une perspective orientée sur le lieu de travail dans les programmes nationaux et les mesures internationales de lutte contre le SIDA.

#### L'Indonésie adopte le Recueil de directives

En février 2003, le gouvernement et les organisations d'employeurs et de travailleurs ont signé une déclaration d'engagement tripartite par laquelle ils s'engagent à prendre des mesures de lutte contre le SIDA sur le lieu de travail en s'appuyant sur le Recueil de directives pratiques du BIT pour guider leurs politiques et programmes.

13. Pour compléter et guider la mise en œuvre du recueil, l'OIT a publié un document complémentaire intitulé *Mise en œuvre des directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail: manuel de formation*. Le manuel insiste sur les activités pratiques et les directives visant à aider les utilisateurs à mettre en œuvre le recueil dans les plans stratégiques nationaux et les programmes et politiques sur le lieu de travail. Grâce aux deux ouvrages, les mandants peuvent mener des initiatives ciblées, efficaces et soutenues.

#### Formation: Initiative faisant appel à l'enseignement à distance

ILO/AIDS a établi des liens avec l'Université de Stellenbosch en vue de créer le Centre africain pour la gestion du VIH/SIDA dans le monde du travail et offre des possibilités d'apprentissage à distance dans plus de 30 pays de la région.

14. L'OIT s'emploie maintenant activement à promouvoir la mise en œuvre du recueil: des activités de formation et de consultation sont assurées aux gouvernements et aux partenaires sociaux pour les aider dans l'intégration des questions portant sur le lieu de travail dans les stratégies nationales de lutte contre le SIDA (par exemple Brésil, République centrafricaine, Chine, Guyana, Inde, Indonésie, Fédération de Russie, Ukraine, Zambie et Zimbabwe), la révision de la législation du travail pour qu'elle tienne compte de la problématique du VIH/SIDA (par exemple Barbade, Cambodge, Communauté des Etats indépendants, Ghana, République-Unie de Tanzanie, Thaïlande) et la mise au point de politiques et de programmes dans plus de 50 pays. Le recueil et le manuel, désormais publiés en arabe, en chinois, en anglais, en français, en russe et en espagnol, servent à assurer une assistance technique et une formation fondée sur les besoins aux mandants et à développer une capacité institutionnelle dans toutes les régions.

#### Directives pour l'Union africaine

Le secrétariat de l'Union africaine a formulé une demande officielle de collaboration auprès de l'OIT afin qu'elle l'aide à mettre au point, dans le cadre d'une stratégie à l'échelle du continent, des directives pour incorporer les questions du lieu de travail dans les plans nationaux de lutte contre le SIDA et les programmes de développement socio-économique.

15. Parmi les projets extrabudgétaires actuellement mis en œuvre par ILO/AIDS, on peut citer les suivants: des programmes de prévention contre le VIH/SIDA et de lutte contre la discrimination menés dans 24 pays (Département américain du travail – USDOL); des recherches sur l'impact socio-économique et sur la main-d'œuvre du SIDA dans certains pays d'Afrique ainsi que sur le cadre légal/politique pour une action sur le lieu de travail

(Italie); un programme de prévention contre le SIDA dans le secteur du transport et dans l'économie informelle dans 11 pays d'Afrique (Suède); la promotion de partenariats public/privé pour la fourniture de soins sur le lieu de travail (France); le renforcement des politiques et des programmes de lutte contre le VIH/SIDA sur le lieu de travail, notamment par le partage d'expériences sur les bonnes pratiques (Allemagne).

16. Au sein du Bureau lui-même, le recueil guide la politique du personnel en matière de lutte contre le SIDA telle qu'expliquée par le Directeur général à l'ensemble du personnel en juillet 2001. Le recueil a été suivi de sessions de sensibilisation organisées à l'intention du personnel de certains bureaux extérieurs (notamment Harare, Moscou, Bangkok, Abidjan, Beijing, Yaoundé) et du Centre de Turin.
17. Le recueil du BIT a également été adopté comme la norme pour l'ensemble du système des Nations Unies, et des directives à l'échelle du système ainsi que des matériels de formation et d'information ont été mis au point avec l'assistance technique d'ILO/AIDS. En outre, sous les auspices de l'ONUSIDA et du Groupe consultatif interinstitutions sur le VIH/SIDA (IAAG), l'OIT a été chargée de veiller au respect par les organismes des Nations Unies des dispositions essentielles du recueil du BIT. Le premier rapport sur le respect de ce document a été présenté à l'occasion d'une réunion du comité des organismes coparrainants à Paris en avril 2003.

#### Formation: Brésil

Le bureau de l'OIT à Brasilia collabore avec la Coordination nationale sur le SIDA et les MST (CNSTD-AIDS), la Confédération nationale de l'industrie (CNI) et le Conseil national des chefs d'entreprises sur le VIH/SIDA en vue de mettre en œuvre un programme de formation sur le VIH/SIDA et le monde du travail par l'intermédiaire d'un manuel de formation et d'éducation du BIT traduit et adapté aux spécificités de la situation brésilienne. Un cours de 80 heures est actuellement préparé à l'intention de 30 responsables d'entreprises/d'organisations d'employeurs et syndicales et du gouvernement fédéral.

## **B. Gestion des connaissances: surveillance de l'impact, promotion et diffusion des informations sur les bonnes pratiques et leçons retenues**

18. Les implications multidimensionnelles et le caractère d'urgence de l'épidémie du VIH/SIDA soulignent l'importance de la gestion des connaissances s'agissant de la collecte et de la diffusion des informations pertinentes et des activités de promotion. Le bulletin régulièrement publié, le site Web d'ILO/AIDS, les documents de travail et les réunions techniques contribuent tous à cet objectif. Les recherches orientées vers les programmes se sont concentrées sur les coûts pour le marché du travail, l'emploi et le capital humain de l'épidémie. Dans le cadre de l'ONUSIDA, l'OIT a pour responsabilité particulière de fournir des informations sur l'impact de l'épidémie et des tendances connexes sur le monde du travail, et notamment de surveiller la mise en œuvre des objectifs de la Déclaration d'engagement. ILO/AIDS est en train d'élaborer des indicateurs et de mettre au point une base de données pour surveiller et évaluer la situation et l'impact des initiatives sur le lieu de travail. Les modèles sont en cours de développement au sein du Bureau et visent à incorporer les préoccupations liées au VIH/SIDA dans les enquêtes standards de l'OIT. Le programme fait également partie du Système d'information sur la riposte des pays (CRIS) et collabore avec l'Equipe d'appui au suivi et à l'évaluation au niveau mondial de la Banque mondiale (GAMET).

#### Réunions techniques

Des réunions techniques ont été organisées sur les migrations et sur l'économie informelle de même que des événements en marge de la Conférence sur le dialogue social (2002) et les soins et traitements (2003) conjointement par ILO/AIDS et des unités/programmes pertinents du BIT.

19. Les fonctions essentielles d'ILO/AIDS consistent notamment à analyser ce qui constitue une bonne pratique, à partager les leçons retenues et à diffuser l'expérience par des directives pour l'action. Les réunions tripartites régionales et sous-régionales organisées par l'OIT ou les mandants, avec l'aide du Bureau, se sont avérées particulièrement précieuses pour le partage d'informations sur les expériences nationales. Une réunion tripartite interrégionale sur les meilleures pratiques des politiques et programmes de lutte contre le VIH/SIDA sur le lieu de travail a été approuvée par le Conseil d'administration et soutenue par l'ONUSIDA; elle aura lieu à l'OIT à Genève du 15 au 17 décembre 2003. Des préparatifs sont en cours, y compris des consultations régionales et des études de fond. Cette réunion constituera une étape dans la mise en œuvre du Recueil de directives pratiques.

### C. Constitution de partenariats: coopération et assistance technique

20. En marge des partenariats avec les organismes du système des Nations Unies, dans le cadre de l'ONUSIDA et du Groupe consultatif interinstitutions sur le VIH/SIDA (IAAG), l'OIT a renforcé sa collaboration avec un certain nombre d'institutions internationales et régionales en vue d'optimiser l'efficacité de son propre programme sur le VIH/SIDA et d'éviter les doubles emplois coûteux. Parmi les partenaires de la coopération technique d'ILO/AIDS, on peut citer à ce jour le département américain du Travail, GTZ, SIDA, et des organismes italiens et français de coopération pour le développement. Le Fonds de l'OPEP pour le développement international a approché le Directeur général en vue d'un soutien aux projets d'ILO/AIDS dans les pays les moins développés.

#### Sommet russo-américain sur l'entreprise et la main-d'œuvre

ILO/AIDS a été étroitement associé à la préparation de ce sommet en septembre 2003 et a fourni des représentants des partenaires sociaux de la Fédération de Russie et des Etats-Unis. Ce sommet a eu lieu dans le cadre des réunions Bush-Putin organisées à Washington les 26 et 27 septembre 2003.

21. Parallèlement à ses activités, l'OIT a renforcé ses liens avec le Forum économique mondial, le Global Health Initiative, le Pacte mondial, le Global Business Coalition on HIV/AIDS et l'initiative AIDS and Enterprise de l'Université de Harvard, ainsi qu'avec plusieurs entreprises multinationales sur une base individuelle en vue de promouvoir et soutenir l'action sur le lieu de travail. Le Directeur général du BIT a pris part aux consultations névralgiques sur le VIH/SIDA durant le Forum de Davos de cette année, et ILO/AIDS est en train de produire des matériels sur les mesures à prendre contre le SIDA sur le lieu de travail pour les sommets régionaux du Forum économique mondial. Le Pacte mondial, l'OIT et l'ONUSIDA ont uni leurs forces pour mobiliser les membres du Pacte mondial, et l'OIT a accueilli un dialogue politique du Pacte mondial sur le VIH/SIDA en mai 2003.

### III. La direction future: de la sensibilisation à l'action

22. Dans ses efforts visant à garantir des mesures extraordinaires pour faire face au SIDA et à son impact sur le monde du travail, l'OIT reste confrontée au défi consistant à mobiliser les mandants tripartites, à renforcer leurs capacités à soutenir une action efficace et à rationaliser ses propres programmes et activités sur le VIH/SIDA. Les priorités pour la mise en œuvre du Recueil de directives pratiques de l'OIT sur le VIH/SIDA, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent, ont trait aux domaines suivants du mandat de l'OIT où le déficit de travail décent est causé ou aggravé par le SIDA: productivité et développement de l'entreprise; protection de la main-d'œuvre et sécurité et santé au travail; sécurité sociale et protection du revenu; droits au travail et égalité des chances; surveillance du marché du travail; planification de l'emploi et développement des compétences; activités spécifiques aux secteurs; enfin, travail des enfants. Le renforcement des liens entre le lieu de travail et la collectivité, et les initiatives en faveur de l'économie informelle sont également des domaines prioritaires d'action. ILO/AIDS participera également à la décentralisation et à la responsabilisation de la réponse au SIDA par le renforcement des capacités locales, en encourageant la surveillance sur le plan local et en guidant les mandants vers les sources locales de financement.
23. L'expérience acquise à ce jour et les leçons retenues par les partenaires sociaux montrent la nécessité pour l'OIT de continuer à souligner l'importance du lieu de travail pour différents domaines: sensibilisation, prévention, soins et protection des droits; contribution des partenaires sociaux aux efforts nationaux; enfin, dimension socio-économique du programme pour l'effort mondial. En particulier, l'OIT devrait encourager ses mandants à faire preuve d'initiatives et à prendre des mesures pour lancer des politiques et programmes et à promouvoir un cadre juridique et politique.
24. Le Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA constitue un instrument puissant et adaptable qui bénéficie d'un soutien sans précédent. Il offre au Bureau et aux mandants une base saine pour lancer et développer des mesures dans le monde du travail. Il ouvre également la voie à la mise au point d'un instrument ayant force de loi: les mandants de toutes les régions se sont déclarés favorables à l'organisation d'une réunion de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail qui serait le point d'orgue du processus lancé en juin 2000, lorsque la Conférence internationale du Travail a adopté la résolution sur le VIH/SIDA à l'unanimité.
25. La commission est invitée à examiner le rapport et à le commenter en vue de donner son avis au Bureau sur un renforcement de son programme de travail par des activités d'intégration contre le SIDA dans toutes les activités pertinentes du siège et des bureaux extérieurs.

Genève, le 23 septembre 2003.

*Soumis pour discussion*

## Annexe I

### Aperçu des activités d'ILO/AIDS, 2002-03

Projets de coopération technique	<p>Programme international d'éducation sur le VIH/SIDA sur le lieu de travail, financé par le département américain du Travail, dans 10 pays et 2 sous-régions.</p> <p>La prévention du VIH/SIDA dans les transports et dans le secteur informel dans certains pays d'Afrique, financée par le SIDA-Suède, dans 11 pays.</p> <p>Le VIH/SIDA et le monde du travail: conséquences pour la main-d'œuvre et le développement socio-économique, financé par l'Italie, dans 10 pays.</p> <p>Mise en œuvre des politiques et programmes sur le VIH/SIDA sur le lieu de travail, financée par GTZ-Allemagne, dans 7 pays.</p> <p>Les incidences du VIH/SIDA sur le marché du travail et l'emploi, financé par le SIDA-Suède, dans 3 pays.</p> <p>Projets financés par les Fonds d'accélération programmatique de l'ONUSIDA, dans 13 pays.</p>
Réunions, ateliers de formation et autres activités de soutien	<p>Participation d'ILO/AIDS à 9 réunions mondiales.</p> <p>13 manifestations régionales, 27 réunions nationales et techniques, ateliers de formation.</p> <p>4 missions d'investigation.</p> <p>Soutien à des campagnes de financement, à des politiques et programmes sur les lieux de travail, et à des documents de projet: 6 pays.</p>
Publications	<p>Manuel de formation et d'éducation: Mise en œuvre du Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail (anglais). Versions française et espagnole: été 2003.</p> <p><i>Contributing to the fight against HIV/AIDS within the informal economy: The existing and potential role of decentralized systems of social protection</i>, ILO/STEP et ILO/AIDS, 2002 (anglais).</p> <p>Working Paper 1: <i>Labour market and employment implications of HIV/AIDS</i>, Franklyn Lisk, 2002 (anglais).</p> <p>Working Paper 2: <i>Human capital and the HIV epidemic in sub-Saharan Africa</i>, Desmond Cohen, 2002 (anglais).</p> <p>Working Paper 3: le Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA: un instrument au service de la promotion des droits fondamentaux, Marie-Claude Chartier, 2002 (français, anglais).</p> <p>Working Paper 4: <i>Technical cooperation and the HIV epidemic</i>, Desmond Cohen, 2003 (anglais).</p> <p>Manuel du BIT: <i>HIV/AIDS no Mundo do Trabalho: as Acões e a Legislação Brasileira</i>.</p> <p>«Toolkit» for the social partners in the Asia-Pacific and Africa regions as part of the UNAIDS partnership menus: <i>Action against AIDS in the workplace</i> (également traduit, en chinois, khmer et vietnamien).</p>

## Annexe II

### Exemples d'activités avec les mandats de l'OIT

#### **Formation de fonctionnaires gouvernementaux**

Suite au succès des réunions d'inspecteurs du travail de l'Europe centrale et orientale et des cours de formation au Sénégal, une autre activité de formation sur le VIH/SIDA et l'inspection du travail a été planifiée au Centre régional africain d'administration du travail de Harare, en mars 2004.

*Réunion régionale pour l'Asie et le Pacifique destinée aux juges sur les normes internationales du travail et les questions d'égalité*, Manille, 16-19 septembre 2003: des juges de haut niveau et des représentants des travailleurs et des employeurs de 11 pays de l'Asie et du Pacifique ont été réunis pour étudier la pertinence et l'utilisation des normes internationales du travail sur l'égalité et le système de contrôle de l'OIT. La réunion comprenait des sessions sur le VIH/SIDA et a été complétée par des matériels de formation de l'OIT sur la discrimination qui guident les juges du travail, des tribunaux du travail et les jugements pour les questions relatives au VIH.

#### **Les employeurs et leurs organisations**

En plus des activités spécifiques aux employeurs de chaque projet de coopération technique, ILO/AIDS a offert un soutien technique pour la préparation de politiques, de matériels de formation et de manifestations à l'échelon mondial en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans les pays de la CEI et dans les Etats arabes. Le programme a fourni des services consultatifs aux organisations de travailleurs et soutenu la création de groupes d'entreprises sur le SIDA, par exemple en Ethiopie, à Singapour et en Zambie. Il a contribué à toute une série de réunions à tous les niveaux, y compris des réunions sous-régionales à l'intention des employeurs de l'Afrique occidentale/centrale et de l'Afrique orientale/australe, des Caraïbes et de la CEI, pour les employeurs de la République arabe syrienne et pour le secteur de l'hôtellerie et du tourisme en Egypte. Des réunions sectorielles ont également été organisées à l'intention des partenaires sociaux dans les secteurs du transport de huit pays d'Afrique australe. Tout récemment, ILO/AIDS a apporté son soutien à une conférence de la CEDEA au Ghana intitulée «Scaling up the response of the private sector in the fight against HIV/AIDS», septembre 2003.

#### **Les travailleurs et leurs organisations**

En plus des activités spécifiques aux travailleurs de chaque projet de coopération technique, ILO/AIDS a offert un soutien technique à la mise au point de politiques syndicales, de matériels de formation et de campagnes à l'échelon mondial et en Afrique, en Asie, en Amérique latine, dans les Caraïbes et dans les pays de la CEI. Le programme a contribué à l'organisation de toute une série de réunions, notamment des réunions régionales de la CISL et de l'OUSA en Afrique (et de la CISL en Asie), à des consultations avec les fédérations syndicales mondiales, à un séminaire à l'intention des Etats arabes sur le SIDA et le rôle des syndicats, à une participation à des réunions régionales (Afrique) et mondiales de la Fédération internationale des ouvriers du transport et de l'Internationale des services publics, à des ateliers nationaux sur la santé et la sécurité et le VIH/SIDA à la Barbade, au Belize, à la Jamaïque et à la Trinité-et-Tobago (entre autres). Des réunions sectorielles ont également été organisées à l'intention des partenaires sociaux du secteur du transport de huit pays d'Afrique australe.